

COMPTE-RENDU DE LA CAPD DU 2 SEPTEMBRE 2016

Vendredi 2 septembre 2016 ont eu lieu les dernières réunions d'ajustement concernant la carte scolaire et le mouvement :

- **Prérentrée :**

L'administration a apporté quelques précisions concernant les 2 demi-journées de prérentrée. La DASEN a confié l'organisation de ce temps de service aux IEN qui font partie des « autorités académiques ». Si ces demi-journées ont déjà été réalisées, elles ne pourront plus être mobilisées au courant de l'année. Il a été demandé à l'administration de veiller à prévenir les collègues suffisamment tôt lorsque ces 1/2 journées se trouveront un mercredi après-midi.

- **Point sécurité/ PPMS :**

L'administration a clairement signifié qu'un directeur ne peut pas se trouver accusé d'avoir mal élaboré les situations de confinement et autres éléments du PPMS : il aura fait au mieux. En revanche, si rien n'a été rédigé, il pourra être accusé de négligence.

M. BERNARD, référent sûreté de l'académie, précise qu'en cas de litige avec la mairie au sujet du PPMS, le directeur doit exposer ses griefs par mail à la commune.

En cas de dysfonctionnement persistant, une copie du mail de relance devra être envoyé en copie à M. Bernard, qui contactera le sous-préfet concerné. Celui-ci se chargera de contacter le maire directement.

- **AVS/EVS :**

Cette année, 300 AVS seront reconduits et 250 postes seront créés, ce qui devrait couvrir les besoins des familles qui relèvent de l'ASH. Les dernières difficultés logicielles qui empêchaient de contacter les AVS pour les informer de leur nomination ont été résolues vendredi matin : les choses devraient rentrer dans l'ordre rapidement.

Les AVS sont dorénavant tous recensés et une liste récapitulative devrait être transmise aux directeurs d'ici début octobre.

- **Remplacements :**

20 postes de ZIL sont officiellement créés dans le département, ce qui nous fait passer d'une moyenne de 1 ZIL/19 enseignants à 1/17 enseignant. Mais nous ne sommes pas encore à la moyenne nationale de 1 ZIL pour 15 enseignants.

Le Sgen-CFDT veillera à la poursuite des créations l'année prochaine.

14 postes de RASED, qui n'ont pas trouvé de candidats, sont transformés en poste de ZIL à titre provisoire, uniquement pour cette année. Nous veillerons à ce qu'ils apparaissent à nouveau comme postes RASED l'année prochaine.

Les collègues ZIL qui ont pris en main des classes à la rentrée, pourront, selon les disponibilités, bénéficier d'une journée de tuilage lors de l'arrivée du collègue nouvellement nommé dans la classe.